

Élections scolaires

Le 2 novembre, deux postes de commissaire seront en élection

Saint-Georges, le 30 septembre 2014 – Au terme de la période des mises en candidature pour les élections scolaires, qui prenait fin le dimanche 28 septembre dernier, le président sortant de la Commission scolaire de la Beauce-Etchemin, M. Charles-Henri Lecours, a été le seul à avoir posé sa candidature à la présidence. Il est donc reconduit dans ses fonctions.

Douze des quatorze commissaires ont été élus par acclamation et il y aura élection dans les circonscriptions 5 et 11 le dimanche 2 novembre.

Dans la circonscription 5, trois personnes ont soumis leur candidature : Mme Pierrette Gilbert, Mme Julitte Nadeau-Métivier et M. Jean-Sébastien Poulin-Lessard. Cette circonscription couvre les municipalités de Saint-Simon-les-Mines, Beauceville, Saint-Alfred et Saint-Victor.

Des élections sont aussi prévues dans la circonscription 11, où Mme Annie Doire et Mme Nathalie Vachon briguent les suffrages. Cette circonscription couvre les municipalités de Scott, Sainte-Hénédine, Sainte-Marguerite, Frampton, Saints-Anges et Vallée-Jonction.

Les candidates et candidats dont l'élection est confirmée sont :

- Circonscription 1 : Mme Jocelyne Larose
- Circonscription 2 : Mme Berthe Poulin
- Circonscription 3 : M. Pierre-Luc Hins
- Circonscription 4 : Mme France Lapointe
- Circonscription 6 : Mme Ghislaine Turmel
- Circonscription 7 : Mme Martine Magnan
- Circonscription 8 : Mme Sophie Boisvert
- Circonscription 9 : M. Marc-Angé Doyon
- Circonscription 10 : M Guy Paradis
- Circonscription 12 : M. Claude Fortin
- Circonscription 13 : Mme Nancy Labbé
- Circonscription 14 : M. Clément Binet

Parmi ce groupe, sept personnes sont nouvellement élues au conseil des commissaires. Des informations plus détaillées sont disponibles dans la section des élections scolaires, qui est accessible à partir de la page d'accueil du site www.csbe.qc.ca.





UNE PASSION
POUR
L'ÉDUCATION

Liste électorale

Pour les circonscriptions en élection, le président d'élection fera parvenir à chaque résidence, d'ici le 4 octobre, un avis d'inscription indiquant le nom des personnes inscrites sur la liste électorale demeurant à cette adresse. Si des électeurs constatent des erreurs, il sera possible d'effectuer des corrections à cette liste du 6 au 10 octobre en se présentant à la polyvalente Saint-François de Beauceville pour la circonscription 5 et à la polyvalente Benoît-Vachon de Sainte-Marie pour la circonscription 11.

Si des gens ne reçoivent pas cet avis, ils sont invités à communiquer au bureau du président d'élection, au 418 228-5541, poste 2423, pour s'assurer qu'ils sont bien inscrits sur la liste électorale.

De plus, les 10, 11 et 14 octobre, il sera encore possible d'effectuer des corrections en se présentant au bureau du président d'élection à l'école Aubert-Gallion, 2505, 10^e Avenue Ouest, Saint-Georges.

Sur ce même avis, vous trouverez les informations concernant l'endroit où se déroulera le vote par anticipation du 26 octobre 2014.

-30-

Source :
M. Jacques Légaré
Conseiller en communication à la CSBE
418 228-5541, poste 2694
jacques.legare@csbe.qc.ca

Information :
M. Serge Roy
Président des élections scolaires pour le territoire de la CSBE
418 228-5541, poste 2423

